

COMMUNE D'ORSAY

DECISION N° 24-90

Demande de subvention auprès de l'Agglomération Paris-Saclay au titre de la Fête de la Science 2024

Le Maire de la commune d'Orsay,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article R.2122-8 du Code de la commande publique,

Vu la délibération n°2024-35 en date du 29 avril 2024 portant délégation de pouvoir du conseil municipal à Monsieur le Maire dans le cadre de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'appel à projets « Fête de la science 2024 » de l'agglomération Paris-Saclay,

Considérant le souhait de la Ville d'Orsay de proposer des programmations culturelles autour de la culture scientifique et technique et de participer à l'édition nationale de la Fête de la science 2024,

Considérant l'intérêt de s'intégrer à une coordination et une communication à l'échelle du territoire de l'agglomération,

Décide :

Article 1 - De solliciter une subvention en fonctionnement de 1 900 € auprès de l'Agglomération Paris-Saclay au titre de l'appel à projets « Fête de la science 2024 »,

Article 2 - La présente décision sera portée à la connaissance du conseil municipal lors de sa prochaine réunion et sera publiée conformément aux dispositions prévues par le Code Général des collectivités territoriales.

Article 3 - Conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles, dans un délai de deux mois, à compter de sa publication et de sa transmission en Préfecture.

Fait à Orsay, le

17 JUIN 2024

Par délégation du conseil municipal

Rémi Darmon

Maire d'Orsay



Certifié exécutoire, compte tenu
de sa publication le :
de sa transmission en préfecture :

17 JUIN 2024

17 JUIN 2024

FETE DE LA SCIENCE

Du 4 au 14 octobre 2024

Thème national : " Océan de savoirs "

Appel à projets « Fête de la Science 2024 »

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a pour objectif de soutenir la création d'espaces de rencontre et d'échange entre chercheurs et habitants du territoire afin de favoriser la transmission des connaissances dans une approche ludique et conviviale.

La Fête de la Science est l'occasion idéale de créer une dynamique sur le territoire de la Communauté d'agglomération Paris- Saclay. C'est dans cet objectif que S[cube] a été mandatée par l'agglomération afin de coordonner et accompagner les différents acteurs.

Le but poursuivi est de fédérer les acteurs, de créer un événement qui permettra aux habitants du territoire de découvrir les sciences, en participant en différents lieux à des opérations originales et festives.

À cet effet, l'agglomération propose aux communes une aide à l'organisation de manifestations dans le cadre de la Fête de la Science 2024.

Une enveloppe budgétaire est répartie chaque année entre les différents projets répondant aux conditions d'éligibilités définies dans l'appel à projets.

Les publics cibles

De manière générale cette manifestation s'attache à faire découvrir les sciences à tous les publics.

Une importance particulière sera cependant apportée :

- à des manifestations allant à la rencontre des publics éloignés des sciences, en proposant des actions proches des lieux de vie de la population
- aux actions destinées au jeune public

Les bénéficiaires

Peuvent répondre à cet appel à projet :

- les communes de l'agglomération Paris-Saclay
- les associations du territoire permettant un large rayonnement de leurs actions

Les conditions d'éligibilité des projets

Les projets présentés doivent répondre aux exigences suivantes :

1. s'inscrire a minima dans les dates de la manifestation nationale « Fête de la Science »
2. se dérouler sur le territoire de l'agglomération Paris-Saclay
3. dans la mesure du possible, répondre au thème national
4. être accessible **gratuitement** à tous les publics
5. offrir plusieurs niveaux de compréhension
6. associer un scientifique référent du projet
7. participer à la communication engagée par l'agglomération

Les critères d'appréciation des projets

Les critères suivants seront appréciés :

- nature du projet : animations, ateliers, conférences, diffusion
- qualité de la médiation,
- publics touchés (en particulier les publics jeunes et/ou éloignés de la science),
- thématique(s) choisie(s),
- durée de la manifestation,
- rigueur du montage financier,
- implication de différents acteurs, dimension partenariale,
- démarche d'évaluation (qualitative et quantitative)

Les conditions de financement

Les frais d'investissement et de personnel sont exclus du présent appel.

La subvention s'élèvera à 30 % maximum du budget total du projet.

Le versement de la subvention s'effectuera à l'issue de la manifestation, à réception du bilan qualitatif et budgétaire et après signature de la convention de partenariat par les deux parties.

Le bilan financier, indiquant les dépenses engagées et justifiées, ainsi que le rapport d'activité devront impérativement être adressés à la Direction de la Culture avant le **22 novembre 2024**. Au-delà de cette date, le versement de la subvention ne sera pas effectué.

Les candidats qui auraient reçu une subvention en 2023 et qui n'auraient pas transmis leur bilan financier et leur rapport d'activité de l'opération verront leur dossier rejeté.

Les obligations de la collectivité ou structure organisatrice

- Fournir les éléments de communication pour la réalisation du programme avant le **21 juin 2024**.

Si l'ensemble des éléments demandés n'est pas transmis dans les délais, l'agglomération ne pourra garantir la publication des éléments.

Les éléments à fournir sont uniquement pour les actions grand public et jeune public (hors scolaires), en mentionnant le titre de l'action, un texte concis de présentation, une ou deux illustrations (300dpi min avec mention des crédits), les informations pratiques (horaires, lieu, adresse, contact, réservation obligatoire ou entrée libre, etc., mail ou n° de téléphone pour les renseignements).

- Intégrer dans toute communication relative au projet financé le logo de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, dans le respect de sa charte graphique
- Etablir un bilan qualitatif et quantitatif de la manifestation accompagné de photographies
- Enregistrer sa manifestation sur la plateforme nationale pour être labellisée (www.fetedelascience.fr) et respecter la charte nationale sur tous les supports de communication produits

Les pièces constitutives du dossier de demande

Votre projet comprendra les éléments suivants :

- la fiche de synthèse complétée, y compris la fiche budgétaire obligatoire (limitée à 4 pages)
- les modalités de communication prévues

Pour les communes :

- la délibération du conseil municipal relative au projet

Calendrier

Clôture de la réception des dossiers : **14 juin 2024.**

Le vote des subventions s'effectuera au mois de septembre 2024.

Renseignements

Pour tous renseignements administratifs et financiers s'adresser à la Communauté Paris-Saclay :
Delphine VERMILLER, Directrice de la Culture - 01.69.35.66.40 – delphine.vermiller@paris-saclay.com

Pour tous renseignements concernant l'accompagnement de projet s'adresser à :
Elise DUC-FORTIER, directrice de S[cube] – 01.86.04.02.13
elise.duc-fortier@partageonslessciences.com / www.partageonslessciences.com

La fiche de synthèse, comprenant le budget prévisionnel, doit être transmise par courrier électronique aux adresses suivantes :

delphine.vermiller@paris-saclay.com et elise.duc-fortier@partageonslessciences.com

DATE LIMITE DE RECEPTION DES DOSSIERS : 14 juin 2024

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES ELEMENTS DE
COMMUNICATION : 21 juin 2024**

L'édition 2024 de la Fête de la science portera sur le thème « Océan de savoirs ».

L'océan joue un rôle central dans l'avenir de la Terre et de l'humanité. Son exploration et sa préservation constituent des enjeux majeurs du XXI^e siècle. Patrimoine et bien commun, l'océan abrite en effet une extraordinaire biodiversité et représente un immense réservoir de richesses encore inexplorées. Couvrant 70 % de la surface de la planète, il contient 97% de l'eau présente sur Terre. La France, en tant que deuxième espace maritime mondial derrière les États-Unis, est en toute première ligne avec ses 20 000 km de côtes et une superficie de 10 millions de km² répartis sur l'ensemble des mers (dont plus de 96% ultramarins).



Aujourd'hui, les recherches orientées vers une gestion solidaire et durable des ressources marines se développent. L'influence de l'océan dans la régulation du climat est devenue un sujet d'étude scruté avec attention. Le fonctionnement de l'océan et sa protection notamment contre les impacts des activités humaines fédèrent une importante communauté de chercheurs et d'acteurs engagés. Plus globalement, l'eau est étudiée sous toutes ses formes et dans toutes ses transformations et ses usages.

La thématique « Océan de savoirs » se place ainsi au cœur des préoccupations actuelles de notre société, du partage des connaissances jusqu'aux engagements politiques et citoyens au service de la protection des mers et de la conservation de notre patrimoine maritime.

Une thématique qui résonne avec l'actualité 2024/2025

La thématique « Océan de savoirs » s'inscrit dans le cadre de l'Année de la mer. Celle-ci se déroulera de septembre 2024 à septembre 2025, en lien notamment avec la troisième Conférence des Nations unies sur l'océan, qui se tiendra, à Nice en juin 2025, sous l'égide du Président de la République. Organisée conjointement par les gouvernements de la France et du Costa Rica, elle fait suite aux deux premières éditions qui ont eu lieu à New York en juin 2017 et à Lisbonne en juin 2022.

Une thématique qui engage l'ensemble des scientifiques

Véritable laboratoire à ciel ouvert, l'océan est un milieu complexe qui mobilise un champ important de recherche tant du point de vue des sciences fondamentales (sciences du vivant, physique-chimie, géologie...) que des sciences appliquées (énergies renouvelables, biotechnologie marine, aquaculture, gestion des risques naturels...) et des sciences humaines et sociales (histoire, économie, géopolitique).



Quelques grands axes de recherche autour de l'océan :

- Océan & Protection des écosystèmes et biodiversité.
- Océan & Exploitation durable des milieux marins.
- Océan & Contribution aux phénomènes climatiques.
- Océan & Réduction de la pollution.
- Océan & Cycle de l'eau, de la molécule au fonctionnement global.
- Océan & Société, économie et gouvernance.
- Océan & Histoire, archéologie et patrimoine maritime.

Une thématique populaire auprès de tous les publics

Du roman iconique de Jules Verne, *Vingt mille lieues sous les mers* qui mêle intrigues et exploration des fonds sous-marins au film culte *Le Grand Bleu*, ode à notre attachement aux dauphins et à l'ivresse de la plongée en apnée, jusqu'aux aventures du malicieux poisson-clown Nemo et sa rencontre avec des humains pas toujours bien intentionnés... De tous temps, l'océan a suscité notre fascination et stimulé notre imaginaire. Longtemps redoutée pour sa puissance et son caractère imprévisible, la mer apparaît aujourd'hui comme un bien précieux dont il faut prendre soin. Au-delà du maritime, la thématique « Océan de savoirs » est une invitation à repousser l'horizon de nos connaissances scientifiques et expérimenter l'étendue de tous les savoirs.

Pour quels objectifs et enjeux ?

- Sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux.
- Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens.
- Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité.
- Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche.
- Valoriser le travail de la communauté scientifique.
- Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public.
- Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques.



A retourner impérativement avant le 14 juin 2024 à

delphine.vermiller@paris-saclay.com et
elise.duc-fortier@partageonslessciences.com

Titre du projet : (provisoire) Cuisiner le futur

Organisme porteur du projet : service culturel – Ville d'Orsay

Nom du responsable du projet : Marion Félisaz

Coordonnées (mail et téléphone) :

marion.felisaz@mairie-orsay.fr

06 32 37 77 57

Scientifique(s) référent(s) (Nom et contact) :

Pr. Raphaël HAUMONT

Centre Français d'Innovation Culinaire MARX HAUMONT

Université Paris Saclay, bât. 204 : 204 rue Ampère - 91440 Bures-sur-Yvette

Tel: +33 (0)1 69 15 71 65

Institut de Chimie Moléculaire et Matériaux d'Orsay

ICMMO - UMR CNRS 8182. SP2M- HM1 - Bureau 3330

Université Paris Saclay. 91405 Orsay Cedex (France)

Tel: +33 (0)1 69 15 48 05 Fax: +33 (0)1 69 15 47 97

Chercheur associé au Laboratoire Structure, Propriété et Modélisation des Solides,
UMR CNRS 8580, Ecole Centrale Paris

I- Présentation du projet

Résumé du projet :

La Scène nationale de l'Essonne, la MJC-CS Jacques Tati ont initié un projet intitulé Cuisine(s) qui consiste en la création d'un grand banquet, fruit d'une enquête allant à la rencontre des pratiques culinaires et agricoles d'un territoire, de ses saveurs locales, secrets, souvenirs et pratiques de convivialité associées. A l'occasion de la Fête de la Science, la Ville d'Orsay programme une semaine de rencontres et ateliers avec la compagnie en lien avec les recherches de Raphaël Haumont. L'artiste Floriane Facchini ira récolter nombre d'ingrédients tout au long de sa résidence de territoire. Elle poussera les portes des cuisines familiales et professionnelles, rencontrera les spécialistes et passionnés d'apiculture, d'agriculture et de botanique et en recueillera recettes et récits, photographies et brins de nature comestibles. C'est à la création d'un « récit culinaire » que l'on assistera, constitué des voix et expériences des acteur·rice·s du patrimoine local.

Objectifs du projet :

- valoriser la culture scientifique et technique sur le territoire d'Orsay en y associant un travail artistique
- investir le discours scientifique dans les lieux publics
- créer les conditions de la rencontre entre les acteurs du monde scientifique, culturel et le public-
- proposer une approche concrète, conviviale et ludique de la science
- favoriser la diversité des publics par le biais d'une programmation variée et accessible au plus grand nombre
- réunir les partenaires de la Ville autour d'une proposition fédératrice
- s'associer aux projets du territoire associant art et science

Publics visés (nature et fréquentation attendue) :

- **publics scolaires** :
rencontres et atelier cuisine avec 2 classes des écoles élémentaires, collèges ou lycée de la Ville d'Orsay soit environ **60 élèves et enseignants**

- **publics des champs médico-sociaux** (fondation des Amis de l'Atelier, fondation des Apprentis d'Auteuil, accueil de jour Les Crocus, la Maison de l'Olivier) :
Invitations à participer à la conférence pour **14 personnes**

- **tout-public** (public orcéen, de l'agglomération Paris-Saclay (CPS), Essonne, Île de France)
atelier aux Potagers de Marcoussis
promenade dans les parcelles avec les salariés maraîchers : découvertes des plantes sauvages comestibles suivie d'un repas partagé avec l'ensemble des salariés : **40 personnes**
Atelier mené avec Delphine Albert, jardinier, service environnement et paysage, direction du patrimoine de l'Université Paris-Saclay
1 conférence tout-public de Raphaël Haumont accompagnée d'une performance culinaire avec Floriane Facchini & Cie : **250 personnes**
soit environ 364 personnes participantes

Lieux des opérations :

- établissements scolaires
- Potagers de Marcoussis
- Salle de spectacle – espace culturel Jacques Tati

Dates et horaires des opérations :

- **Entre le 7 et le 11 octobre** : rencontres et atelier cuisine avec 2 classes des écoles élémentaires, collèges ou lycée de la Ville d'Orsay. Les dates et horaires précis seront déterminés suite aux rencontres avec les établissements scolaires.
- **Mercredi 9 octobre : 9h30-13h** : atelier + repas partagé aux Potagers de Marcoussis
- **Samedi 12 octobre** : 20h : 1 conférence tout-public de Raphaël Haumont accompagnée d'une performance culinaire avec Floriane Facchini & Cie

Critères d'évaluations prévus :

- Bilan quantitatif / qualitatif de chaque action programmée
- Réunion de bilan, à l'issue de la manifestation, avec l'ensemble des acteurs et partenaires
- Satisfaction des publics
- Qualité des échanges lors des programmations
- Questionnaire de provenance des publics (lors de la réservation)

Nom et adresse des partenaires du projet (non financiers) :

- MJC-CS Jacques Tati
- Scène nationale de l'Essonne
- Université Paris-Saclay

Plan de communication prévisionnel :

- Supplément Sortir du Bulletin Municipal d'octobre - 1 page : 7 500 exemplaires boîtés
- Carnet de saison 2024-2025 - 2 pages : 11500 exemplaires boîtés
- Flyers : 2500
- Newsletter culture : 2 800
- E-mailing fichier culturel : 3000
- Site Internet
- Mobilier Urbain Decaux : 5 affiches
- Affiche A3 : 50 ex
- Affiche A0 : 1 ex pour la vitrine de la salle de spectacle

- Inscription dans le programme de la communauté d'agglomération Paris-Saclay
- Inscription sur la plate-forme Openagenda du Ministère de la recherche

II. Budget

Coût total du projet Fête de la Science 6650€ (T.T.C.)

Montant de la subvention demandée à l'agglo : 1900€

Dépenses (€ TTC)		Recettes (€ TTC)	
Poste de dépenses	Coût prévisionnel	Partenaires	Prévisionnel
Communication		Communauté Paris-Saclay	1900€
Carnet de saison,	100€		
affiche Decaux,	100€		
Magazine octobre Orsay,	100€		
flyer Fête de la science	600€		
Sous-total	900€	Autres	
Animation			
Atelier/rencontre scolaires	3400€	Ressources propres obligatoire	4650€
Atelier aux potagers de Marcoussis			
Performance culinaire Floriane Facchini & Cie			
Conférence Raphaël Haumont	500€		
Sous-total	3500€		
Transport et hébergement			
Transport Floriane Facchini & Cie	500€		
Hébergement Floriane Facchini & Cie (15 nuitées)	1050€		
Sous-total	1550€		
Restauration			
Repas Floriane Facchini & Cie	600€		

Sous-total	600€		
TOTAL	6550€	TOTAL	6550€

Les dépenses d'investissement et de personnel ne sont pas prises en compte.

